



### **Contribution à la réalisation de l'axe routier 2x2 voies entre la Granville et Avranches.**

Notre entreprise, qui emploie 200 collaborateurs sur le territoire, tient à réaffirmer son plein soutien à la réalisation d'un axe routier moderne et adapté aux flux actuels et futurs entre les communes de Granville et Avranches. Depuis l'origine de ce projet, nous défendons la construction d'une infrastructure ambitieuse, privilégiant la réalisation d'une route à 2x2 voies sur l'essentiel du tracé. Nous sommes convaincus que seule une telle solution est à même de répondre efficacement aux enjeux économiques, de sécurité, de qualité de vie des riverains et de respect de l'environnement du territoire.

### **Un levier de croissance économique**

La fluidité du transport des marchandises est essentielle au dynamisme économique local. Une infrastructure adaptée favorisera la compétitivité et le développement des entreprises implantées dans la région, en réduisant les temps de trajet et en assurant la fiabilité des livraisons. Elle renforcera également l'attractivité du territoire auprès d'investisseurs et créateurs d'activités, contribuant ainsi à la création d'emplois locaux et à la vitalité des centres économiques.

### **Une amélioration incontestable de la sécurité routière**

La réalisation d'une 2x2 voies apportera des bénéfices majeurs en matière de sécurité routière. En réduisant le nombre d'intersections et en facilitant les dépassements dans des conditions sécurisées, elle permet de fluidifier la circulation et d'apaiser les comportements sur la route. L'expérience d'autres territoires montre que ce type d'aménagement contribue de manière significative à la baisse de l'accidentologie.

### **Une meilleure intégration dans le cadre de vie des habitants**

Nous sommes conscients que nos véhicules lourds, nécessaires à l'approvisionnement quotidien des habitants et des entreprises, suscitent parfois des réticences en raison de leur gabarit, de leur vitesse plus réduite ou encore de la perception de nuisance sonore, malgré les progrès constants réalisés par nos matériels. Il est donc primordial de doter le territoire d'infrastructures adaptées aux trafics qu'elles doivent accueillir, afin d'éviter que les poids lourds ne transitent par des centres-villes ou des zones résidentielles où ils ne sont ni désirés, ni adaptés. Offrir aux transporteurs un itinéraire performant et dédié est une réponse concrète à cette attente légitime des riverains.



## Un impact environnemental globalement positif

Nous entendons les préoccupations environnementales exprimées à l'égard de ce projet et partageons la nécessité d'une prise en compte rigoureuse des impacts sur les milieux naturels. Nous souhaitons cependant rappeler qu'un axe routier fluide, permettant une vitesse stabilisée des véhicules lourds, est également synonyme de moindres consommations de carburant et donc de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. À titre d'exemple, un poids lourd de 40 tonnes consomme en moyenne 30 litres aux 100 km sur un axe fluide contre 40 à 45 litres sur un itinéraire ponctué d'arrêts et de ralentissements fréquents, soit jusqu'à 30 % d'économie. Par ailleurs, un grand nombre de nos entreprises se sont engagées dans des démarches d'écoconduite avec leurs conducteurs pour optimiser ces gains environnementaux. Enfin, nous considérons que les impacts liés à l'artificialisation des sols doivent être compensés par des mesures adaptées et intégrés dans une vision globale et équilibrée des enjeux du territoire.

## Conclusion

Pour toutes ces raisons, les Transports JOURDAN appellent de ses vœux la réalisation au plus tôt de cette infrastructure structurante sous la forme d'une 2x2 voies sur la plus grande partie du tracé. Ce projet est une réponse pragmatique et efficace aux défis économiques, sociaux et environnementaux de notre territoire.

Alexandre PETIT  
Président

